



Congé annuel du président

P.6

L'armée réaffirme sa loyauté à Mamadi Doumbouya



Edito à vue d'Aigle

Le président Doumbouya si loin, si proche de Conakry

Lundi 03 août 2026, le président de la République, Mamadi Doumbouya, a quitté Conakry pour la Grèce où il doit séjourner pour quelques jours avec des membres de sa famille.

La Présidence indique que ce déplacement dépasse le simple cadre d'un congé présidentiel, qu'il constitue un événement inédit dans la vie publique guinéenne. « Pour la première fois, un président de la République informe officiellement la Nation de son départ en congé annuel, une démarche qui tranche avec les pratiques traditionnelles et qui place la transparence institutionnelle au cœur...

Djénatou Touré à la tête du MATD P.3



« Je viens pour travailler »

Pourquoi la Guinée est-elle fortement exposée à la foudre ? P.3



Les explications du Dr René Tato Loua (Entretien)

14 ans après le massacre de Zogota P.4



« Les victimes sont déçues et désespérées », déplore Me Pépé Antoine Lamah (Entretien)

Amadou Oury Bah, PM P.2

« Nous sommes redevables devant le peuple de Guinée »

Adhésion à la monnaie ECO P.5

Ce qu'en pense Dr. Boubacar Diallo, économiste

Vie de la nation P.2

GOUVERNANCE LOCALE ET SOUVERAINETÉ ENVIRONNEMENTALE, LES CHANTIERS DE LA PREMIÈRE SEMAINE DE JUILLET 2026 EN GUINÉE

Édito à vue d'aigle



Le président Doumbouya si loin, si proche de Conakry

Lundi 03 août 2026, le président de la République, Mamadi Doumbouya, a quitté Conakry pour la Grèce où il doit séjourner pour quelques jours avec des membres de sa famille.

La Présidence indique que ce déplacement dépasse le simple cadre d'un congé présidentiel, qu'il constitue un événement inédit dans la vie publique guinéenne. « Pour la première fois, un président de la République informe officiellement la Nation de son départ en congé annuel, une démarche qui tranche avec les pratiques traditionnelles et qui place la transparence institutionnelle au cœur de la relation entre le pouvoir et les citoyens », fait-elle remarquer. Et d'ajouter que c'est une volonté de renforcer le lien de confiance avec le peuple souverain de Guinée, en faisant de l'information des citoyens un élément essentiel de l'exercice du

pouvoir.

La Présidence de préciser que cette période de repos constitue une étape nécessaire avant la poursuite des grands chantiers engagés pour le développement du pays. « Une pause qui doit permettre au Président de la République de revenir avec une énergie renouvelée pour poursuivre les réformes et les projets engagés pour la transformation de la Guinée », indique-t-elle. Quelque temps après son arrivée en Guinée, le locataire du Palais Mohammed V a cru devoir partager les toutes premières images de ses vacances. Sur ces clichés diffusés sur ses canaux officiels, l'ancien commandant du Groupement des forces spéciales apparaît détendu à bord d'un bateau, avec son épouse Laurianne Doumbouya.

Le président de la République, Mamadi Doumbouya, rassure ainsi ses concitoyens quant à la continuité de l'action publique et à son engagement envers la nation, malgré la distance.

« Un bref moment de répit, entouré des miens, avant de reprendre pleinement le rythme de nos chantiers nationaux », a-t-il écrit, tout en insistant sur la solidité de l'appareil d'État et la fermeté de sa feuille de route institutionnelle. « La Guinée avance, ses institutions fonctionnent, et rien ne détourne notre détermination à conduire la Nation vers les objectifs que nous nous sommes fixés ensemble pour le bien-être de nos populations... Je reste, où que je sois, au service exclusif de notre pays et de son peuple. Excellente semaine à toutes les Guinéennes et tous les Guinéens », a fait savoir l'homme qui a la lourde tâche de présider aux destinées de la Guinée pour les 7 prochaines années. Comme on le voit, le président Mamadi Doumbouya, bien que loin de Conakry, pour des raisons de congé, suit de près la gestion quotidienne des affaires publiques de son pays dans l'intérêt exclusif de ses compatriotes qui l'ont élu le 28 décembre 2025 pour un premier septennat, renouvelable une fois.

Kéfina Diakité

GOUVERNANCE LOCALE ET SOUVERAINETÉ ENVIRONNEMENTALE, LES CHANTIERIS DE LA PREMIÈRE SEMAINE DE JUILLET 2026 EN GUINÉE



Une rentrée de mois rythmée par la décentralisation et la préservation des ressources

Alors que le premier semestre de l'année s'achevait sur des réformes administratives d'envergure, la première semaine de juillet 2026 — couvrant la période du 30 juin au 5 juillet — a marqué un tournant décisif dans la mise en œuvre concrète des politiques publiques en Guinée. Entre l'installation des nouveaux exécutifs locaux à travers le pays et l'entrée en vigueur de mesures stratégiques pour la protection des écosystèmes, l'État guinéen a affirmé sa volonté d'ancrer le développement à la base.

- L'installation des nouveaux exécutifs communaux : l'ancrage de la démocratie de proximité

Après les récentes échéances électorales, cette première semaine du mois de juillet a été dominée par la prise de fonction officielle des maires

et des conseillers dans les différentes communes du pays, notamment à Conakry et dans les grandes métropoles régionales.

Ces nouveaux dirigeants locaux héritent de la lourde charge de transformer le quotidien des citoyens par le dialogue, la transparence et la coopération. Les autorités centrales rappellent ainsi que la réussite de la transition et le développement socio-économique harmonieux de la Guinée passent impérativement par des collectivités locales fortes, capables d'identifier au plus près les besoins réels des populations et de gérer efficacement les affaires de la cité.

- Le repos biologique et la protection de la ressource halieutique

Sur le front économique et environnemental, la date du 1er juillet 2026 a acté l'ouverture officielle de la campagne de **repos biologique de la pêche**, s'étendant jusqu'au 31 août. En suspendant les activités de pêche industrielle et semi-industrielle dans les zones maritimes ciblées tout en préservant la pêche artisanale pour garantir l'approvisionnement des marchés, le gouvernement démontre une approche mûrie de l'économie durable. Cette décision protège non seulement les fonds marins et favorise la reconstitution des stocks de poissons, mais elle sécurise aussi à long terme les revenus des acteurs du secteur et le pouvoir d'achat des ménages guinéens.

- Dynamique sociétale et cohésion nationale

La période a également été marquée par une forte mobilisation autour des questions de protection sociale et de santé publique. À l'image de la dynamique menée à Matoto pour l'abandon des mutilations génitales et des mariages d'enfants, ou encore des efforts constants de sensibilisation contre les risques d'inondation en période de saison des pluies, la société guinéenne montre un visage résolument solidaire.

Sur le plan spirituel et mémoriel, le pays s'est par ailleurs uni dans le recueillement et l'action de grâce, notamment à travers les grandes célébrations religieuses et les hommages rendus aux figures qui ont marqué l'histoire culturelle et nationale.

- Regard prospectif

Cette première semaine de juillet 2026 confirme que la Guinée avance sur deux piliers indissociables : la responsabilisation des acteurs locaux pour une administration de développement et la gestion rigoureuse des richesses naturelles et environnementales. Les défis restent immenses, mais la constance dans l'application des réformes structurelles insufflé une dynamique porteuse d'espoir pour l'avenir de la nation.

Kéfina Diakité

Amadou Oury Bah, PM

« Nous sommes redevables devant le peuple de Guinée »

Amadou Oury Bah a été confirmé lundi 27 juillet 2026 à son poste de Premier ministre, Chef du Gouvernement, tout comme plusieurs ministres de l'équipe sortante. Le Président de la République, Mamadi Doumbouya, a procédé également à la nomination de nouveaux ministres.



A la faveur de la restitution des résultats de l'atelier stratégique de concertation et d'accélération du Programme Simandou 2040 qui s'est tenu vendredi 31 juillet 2026, le locataire du Palais de la Colombe a dit ses vérités aux membres de son gouvernement. Il exige désormais un changement radical dans la méthode de travail pour porter les mégaprojets dans le cadre du programme Simandou 2040. Il a par ailleurs rappelé que la réussite collective repose avant tout sur l'interdisciplinarité et l'esprit d'équipe.

Il a insisté sur le respect de la hié-

rarchie et annoncé la fin des initiatives isolées au sein des ministères. « Il faut se référer. Il y a un gouvernement qui est une équipe, et il y a un chef de gouvernement, Premier ministre, qui est votre supérieur hiérarchique direct. Vous devez vous référer », a-t-il martelé. Pour le chef du gouvernement guinéen, cette obligation de compte rendu s'accompagne de la discipline.

« Sans discipline, on n'ira nulle part. Parce qu'on sera incapable de se concerter avec son homologue ou, par orgueil, on ne veut pas se référer en se disant qu'on est ceci,

qu'on est cela. Les trois aspects seront non négociables, mesdames et messieurs », a-t-il fait savoir, tout en rappelant qu'il a reçu dans ce sens des directives claires du président Mamadi Doumbouya. « Le Président m'a dit qu'il faut faire preuve de fermeté. Et je suis d'accord avec lui. La période de la transition est terminée, nous sommes dans le cadre de l'ordre constitutionnel. Nous sommes redevables devant le peuple de Guinée », dira-t-il.

Reste à savoir maintenant si cet appel sera entendu par les personnes concernées. Attendons de voir...

Kaba Kankoula



Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Choléra

Dr Ben Youssouf Keita explique les causes, les symptômes et moyens de prévention de la maladie

Dans une interview accordée à la rédaction de Mosaïqueguinee.com, Dr Ben Youssouf Keita, médecin généraliste, explique les causes, les symptômes et moyens de prévention du choléra.



via des mains sales, la maladie se déclenche à grande vitesse.

Pour minimiser les risques d'apparition de la maladie, le médecin généraliste insiste sur la nécessité d'agir en amont sur le cadre de vie. La stratégie de prévention repose sur deux piliers indissociables. Il s'agit d'éradiquer les monticules de déchets qui jonchent les rues et les habitations, ainsi que de procéder au curage régulier des caniveaux. Informer massivement la population sur les risques encourus et les règles d'hygiène à observer au quotidien demeure indispensable.

En guise de conclusion, le Dr Ben Youssouf Keita lance un appel pressant aux citoyens et aux autorités locales.

« Mon conseil est celui d'appeler au respect strict des règles hygiéniques, surtout le lavage des mains, la consommation d'eau de qualité et le nettoyage des caniveaux. », a-t-il indiqué.

Une discipline de chaque instant qui s'avère aujourd'hui être la meilleure arme pour barrer la route à la maladie, rapporte le site Mosaïqueguinee.

Mamadou Oury

Le choléra est provoqué par une bactérie hautement contagieuse, le *Vibrio cholerae*, il se manifeste par une diarrhée profuse capable de déshydrater un patient en un temps record. « Si la prise en charge n'est pas prompte, rapide et efficace par la réhydratation, le malade peut rapidement être conduit à la mort », prévient le Dr Keita.

Les vecteurs de transmission sont nombreux dans un environnement non contrôlé. Les carcasses d'animaux et les déchets organiques, charriés par les eaux de ruissellement, constituent les principales sources de prolifération de la bactérie. Une fois l'organisme contaminé soit par l'ingestion d'eau souillée, soit par transmission interhumaine

Djénatou Touré à la tête du MATD

« Je viens pour travailler »

Pour la première fois en Guinée, le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation est confié à une femme. Ancienne Directrice générale des Élections, Djénatou Touré a joué un rôle central dans le processus de retour à l'ordre constitutionnel. Elle prend désormais la tête de ce département stratégique.



La cérémonie de passation avec le ministre sortant, Ibrahima Khalil Condé, s'est tenue vendredi 31 juillet 2026 à Conakry, sous la présidence du ministre Secrétaire général du Gouvernement, Tamba Benoît Kamano. La nouvelle ministre, qui était hors du pays au moment de sa nomination, est arrivée à Conakry dans la nuit du 30 au 31 juillet.

Dans son allocution, Ibrahima Khalil Condé a salué le parcours de celle qui lui a succédé au MATD.

« L'honnêteté intellectuelle m'impose de reconnaître que la pièce maîtresse de la réforme électorale et administrative n'est autre que celle qui me succède. Elle a été le pivot technique de notre réussite collective dans la conduite du processus politique », a-t-il déclaré.

Le désormais ministre délégué à la Défense a souligné la rigueur de Djénatou Touré dans la gestion de l'état civil et la constitution du fichier électoral biométrique.

« Notre collaboration a été la clé des résultats présentés aujourd'hui. Sa nomination est la juste récompense de son mérite », a-t-il ajouté.

En lui remettant les charges, il a appelé cadres et partenaires à lui accorder le même soutien.

« Les chantiers de l'État sont éternels. Je sais que le MATD est désormais entre les mains d'une gestionnaire éclairée, patriote et intègre », a-t-il conclu.

Dans son discours, Djénatou Touré

a rendu hommage à ses prédécesseurs avant de fixer ses priorités. « Je salue tous ceux qui ont dirigé ce ministère. Chacun a apporté sa pierre à cette grande institution », a-t-elle indiqué.

Elle a réaffirmé sa volonté de consolider les réformes en cours, alors que la Guinée entre dans la dernière phase du retour à l'ordre constitutionnel. Au-delà de l'organisation des prochaines échéances électorales, la ministre veut faire de la décentralisation un moteur de développement.

« La gouvernance territoriale doit devenir un véritable levier. La décentralisation ne doit plus être une simple organisation administrative, mais un instrument de développement économique, social et humain. Nous poursuivons la modernisation de l'état civil et des systèmes d'information territoriaux », a-t-elle affirmé.

S'adressant aux cadres du département, Djénatou Touré a appelé à la mobilisation.

« Je viens parmi vous non pas pour commander, mais pour servir. Je viens pour écouter, je viens pour travailler », a-t-elle conclu.

Samuel Demba. D

INTERVIEW

Pourquoi la Guinée est-elle fortement exposée à la foudre ?

Les explications du Dr René Tato Loua



Les orages et la foudre sont fréquents en Guinée en cette saison des pluies et peuvent causer des pertes en vies humaines ainsi que d'importants dégâts matériels. Dans un entretien accordé à l'Aigleinfos, le directeur général de l'Agence nationale de la météorologie, Dr René Tato Loua, explique ce phénomène et livre des conseils pour s'en protéger.

L'Aigleinfos : Docteur, qu'est-ce que la foudre ?

Dr René Tato Loua : La foudre est une manifestation de l'électricité atmosphérique produite pendant un orage. La décharge électrique peut se propager dans plusieurs directions avant d'atteindre le sol.

Lorsqu'elle touche la surface terrestre, toute personne ou tout objet conducteur situé dans son champ électrique est exposé à un risque de foudroiement. Les arbres, les objets métalliques et les êtres humains peuvent ainsi être frappés.

L'Aigleinfos : Quelle température peut atteindre une décharge de foudre ?

Dr René Tato Loua : Il est difficile de donner une valeur précise, car cela dépend de l'intensité de la décharge. Ce qu'il faut retenir, c'est que la température est extrêmement élevée. Pendant un orage, l'éclair constitue le véritable danger. Le tonnerre que l'on entend est simplement le bruit qui suit la décharge électrique.

L'Aigleinfos : Pourquoi la Guinée est-elle particulièrement exposée aux orages violents ?

Dr René Tato Loua : Plusieurs facteurs l'expliquent. Des études montrent une corrélation entre les zones riches en ressources minières et la fréquence de la foudre. La cartographie africaine de la foudre place la République démocratique du Congo en tête, mais la Guinée figure également parmi les pays fortement exposés. Notre position géographique, proche de l'équateur, favorise aussi la formation de nuages cumulonimbus, très chargés en électricité pendant la saison des pluies.

L'Aigleinfos : Existe-t-il des périodes où la foudre est plus fréquente ?

Dr René Tato Loua : Oui. En Guinée, les orages sont plus intenses au début et à la fin de la saison des pluies. Les zones les plus concernées sont la Basse-Guinée et la Guinée forestière. L'activité orageuse diminue légèrement entre août et septembre, avant de se renforcer à nouveau vers octobre et novembre.

L'Aigleinfos : Les paratonnerres offrent-ils une protection totale ?

Dr René Tato Loua : Leur efficacité dépend de leur qualité et de leur rayon de protection. Dans les villes, de nombreuses habitations bénéficient déjà d'une mise à la terre ou sont protégées par des paratonnerres installés sur les réseaux électriques ou les pylônes. Ces dispositifs réduisent considérablement les risques, sans toutefois les éliminer totalement.

L'Aigleinfos : Quelles précautions faut-il prendre pendant un orage ?

Dr René Tato Loua : La première règle est de suivre les bulletins météorologiques. Lorsqu'un orage est annoncé, il est préférable d'éviter les déplacements. Si vous êtes surpris à l'extérieur, gardez les pieds serrés et déplacez-vous par petits bonds afin de limiter le passage du courant électrique à travers le corps. Il faut également éviter de s'abriter sous un arbre isolé, de marcher dans l'eau ou de traverser des zones inondées, car ces situations augmentent le risque de foudroiement.

L'Aigleinfos : Peut-on utiliser un téléphone ou des appareils électriques pendant un orage ?

Dr René Tato Loua : Il est recommandé de limiter le contact avec les objets métalliques et les appareils conducteurs d'électricité, surtout si le bâtiment dans lequel on se trouve ne dispose pas d'une protection contre la foudre.

L'Aigleinfos : Quel message adressez-vous à la population ?

Dr René Tato Loua : Les informations météorologiques sont essentielles. Aucun avion ne décolle sans elles, ce qui montre leur importance. J'invite donc les citoyens à suivre régulièrement les bulletins météorologiques et à respecter les consignes de sécurité diffusées par les services compétents. C'est un moyen efficace de prévenir les accidents et de protéger les vies.

L'Aigleinfos : Merci à vous Docteur !

Dr René Tato Loua : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Tragique accident de Labota

L'appel de Cellou Dalein Diallo aux acteurs de la chaîne routière

Le mardi 4 août 2026, un tragique accident de la circulation a été enregistré à Labota, sur l'axe Conakry-Kindia. Un nouveau drame qui a fait réagir aussi bien en Guinée qu'au sein de la diaspora. C'est le cas par exemple de Cellou Dalein Diallo, ancien Premier ministre et ancien président de l'UFDG (parti dissous).



Le finaliste malheureux des présidentielles de 2010, 2015 et 2020 a cru devoir s'associer à la douleur des familles des victimes. Dans un message publié dans la presse et sur les réseaux sociaux, il a exprimé ceci : « Suite au tragique accident de la circulation survenu ce mardi 4 août à Labota, sur la route nationale n°1 reliant Kindia à Conakry, je tiens à adresser mes condoléances attristées aux familles des victimes, ainsi que mes vœux sincères de prompt rétablissement aux blessés ».

Cellou Dalein Diallo a mis l'occa-

sion à profit pour poser un diagnostic direct sur l'insécurité routière chronique qui frappe la Guinée. A l'en croire, la fatalité n'expliquerait pas tout ; le comportement humain reste au cœur du problème. C'est pourquoi il a lancé un appel pressant au civisme et à la rigueur, ciblant sans détour les principaux acteurs de la chaîne routière. « Puisse la prudence, la responsabilité et le respect des règles de sécurité routière guider tous les usagers de la route, notamment les conducteurs et les agents chargés de faire observer le Code de la route », a-t-il indiqué. Ce drame relance le débat sur la nécessité des contrôles routiers et l'urgence de réformer la sécurité sur nos axes nationaux.

Cellou Dalein Diallo de conclure son message par cette prière : « Paix aux âmes des disparus ». Il est à espérer vivement des dispositions pratiques seront prises par les autorités compétentes pour minimiser des accidents mortels sur nos routes.

Mamadou Oury

La "loyauté indéfectible" de l'Armée au président Mamadi Doumbouya

Guinée

Le lundi 03 août 2026, le président Mamadi Doumbouya a quitté Conakry avec sa famille pour la Grèce où il doit séjourner pour quelques jours. Quelques heures après ce départ, le chef d'état-major général des armées, le général Ibrahima Sory Bangoura, a rassuré l'opinion publique quant à la fidélité des troupes à leur commandant en chef.



C'est dans un communiqué lu par le général de corps d'armée Ibrahima Sory Bangoura, au nom de l'ensemble des Forces de Défense et de Sécurité, que l'État-Major a tenu à rassurer le peuple de Guinée de sa fidélité constante et de sa loyauté indéfectible envers le Président de la République, les institutions de la République et la Nation.

« L'État-Major Général des Armées, au nom de l'ensemble des Forces de défense et de sécurité, tient à rassurer le peuple de Guinée de sa fidélité constante et de sa loyauté

indéfectible envers le Président de la République, les institutions de la République et le peuple de Guinée. Les Forces de Défense et de Sécurité réaffirment leur engagement permanent en faveur de la poursuite du processus de mise en place des institutions de la République, conformément aux dispositions prévues par la Constitution », a-t-il déclaré à la télévision nationale.

« Elles réaffirment leur volonté de demeurer vigilantes afin de préserver la stabilité intérieure et l'intégrité du territoire national, des

conditions indispensables à l'élan de développement déjà amorcé par notre pays », a ajouté le général Ibrahima Sory Bangoura, chef d'état-major général des Armées. Les Forces de Défense et de Sécurité affirment qu'elles useront de tous les moyens indispensables à l'accomplissement de leur mission régalienne.

« Elles rassurent de leur volonté à demeurer vigilantes pour la stabilité intérieure et l'intégrité du territoire national, des conditions indispensables à l'élan de développement déjà amorcé par notre pays. En conséquence, les Forces de défense et de sécurité useront de tous les moyens indispensables à l'accomplissement de leur mission régalienne. L'État-Major Général des Armées invite les paisibles populations à ne pas céder à la désinformation, à demeurer sereines dans leurs activités quotidiennes », a-t-il martelé.

Kaba Kankoula

INTERVIEW

14 ans après le massacre de Zogota

« Les victimes sont déçues et désespérées », déplore Me Pépé Antoine Lamah



Le 4 août 2012, le village de Zogota, dans la préfecture de N'Zérékoré, était le théâtre d'un massacre ayant coûté la vie à plusieurs habitants. Quatorze ans après les faits, les familles des victimes réclament toujours justice et réparation. À l'occasion de cette commémoration, votre hebdomadaire s'est entretenu avec Maître Pépé Antoine Lamah, l'un des avocats des victimes.

L'Aigleinfos : Quatorze ans après le massacre de Zogota, que représente pour vous la défense de ce dossier ?

Me Pépé Antoine Lamah : C'est un honneur de défendre et de plaider la cause des victimes de violations des droits humains. Depuis quatorze ans, nous nous battons pour faire éclater la vérité, identifier les auteurs et obtenir leur condamnation. Dans la nuit du 3 au 4 août 2012, des éléments des forces de défense et de sécurité, à bord de plusieurs véhicules, sont intervenus à Zogota. Selon les victimes, ils ont ouvert le feu sur des habitants surpris dans leur sommeil.

Cette attaque a fait six morts, plusieurs blessés, ainsi que des arrestations et des détentions arbitraires.

Une plainte avait été déposée devant le Tribunal de première instance de N'Zérékoré. À l'issue de l'instruction, une ordonnance de transmission avait été prise en vue de la saisine de la juridiction compétente. Malheureusement, cette procédure n'a jamais abouti et nous ignorons aujourd'hui où se trouve le dossier.

Nous avons ensuite saisi la Cour de justice de la CEDEAO, qui a condamné l'État guinéen. À ce jour, les victimes n'ont toujours pas été indemnisées et aucune poursuite n'a été engagée contre les auteurs présumés.

L'Aigleinfos : Après la décision de la Cour de justice de la CEDEAO, le collectif a également engagé une procédure en France. Où en est-elle ?

Me Pépé Antoine Lamah : Je n'ai pas été directement associé à cette procédure, mais les informations dont je dispose indiquent qu'elle a abouti. Elle visait à faire reconnaître et exécuter sur le territoire français l'arrêt rendu par la Cour de justice de la CEDEAO.

L'Aigleinfos : Vous estimez que, sous les différents régimes, cette décision n'a toujours pas été exécutée. Que compte faire le collectif ?

Me Pépé Antoine Lamah : Les avocats poursuivent toutes les voies de

droit afin que la Guinée respecte ses engagements communautaires et exécute la décision rendue par la Cour de justice de la CEDEAO.

L'Aigleinfos : Vous êtes régulièrement en contact avec les victimes. Dans quel état d'esprit sont-elles aujourd'hui ?

Me Pépé Antoine Lamah : Elles sont profondément déçues et, par moments, désespérées. Elles ont le sentiment de ne pas bénéficier de la protection à laquelle tout citoyen d'une République a droit. Selon elles, des personnes censées assurer leur sécurité les ont attaquées alors qu'elles dormaient. Malgré la condamnation de la Guinée par une juridiction internationale, la décision n'est toujours pas exécutée.

J'en appelle aux autorités, à tous les niveaux, afin qu'elles s'impliquent pour que les indemnités accordées par la Cour de justice de la CEDEAO, d'un montant de 3,8 milliards de francs guinéens, soient effectivement versées aux victimes. Il est également indispensable que les personnes impliquées dans ces atrocités répondent de leurs actes devant la justice.

L'Aigleinfos : Merci à vous Maître !

Me Pépé Antoine Lamah : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Éducation nationale

Des structures syndicales interpellent la nouvelle ministre Bintou Keita

La FSPE, le SNE et le Syndicat national de l'enseignement franco-arabe en Guinée (SNEFAG) étaient absents de la première réunion de prise de contact organisée par la ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Bintou Keita. Ces trois structures syndicales de l'éducation exigent d'être reçues par la ministre afin de garantir un dialogue inclusif, d'assainir le climat social et d'éviter une crise de trop à l'école guinéenne.



« Il a été décidé d'adresser une demande d'audience à la ministre Bintou Keita afin d'avoir des échanges constructifs, francs et directs, et d'ériger le dialogue social en mode de gouvernance et de stabilisation des relations de travail », indique le compte rendu de la

rencontre extraordinaire avec leurs membres, les secrétaires généraux des dites structures qui prônent une unité d'action au sein de l'Intersyndicale de l'éducation, dans l'intérêt supérieur des enseignants. Ils ont par ailleurs réaffirmé leur volonté de collaborer pour la qualification du système éducatif et la défense des intérêts matériels et moraux des enseignants. Ils ont aussi invité la ministre à ne pas reproduire les erreurs de ses prédécesseurs et à maintenir une stricte équidistance vis-à-vis des différentes organisations, tout en exhor-

tant l'ensemble des syndicalistes du secteur à la retenue et à la mobilisation autour d'un idéal commun.

Alpha Gassim Barry, secrétaire général par intérim de la FSPE, a fustigé les tentatives de division orchestrées au sein de sa structure par des responsables du département. Michel Pépé Balamou du SNE, pour sa part, a justifié son retrait de la rencontre par le non-respect du principe d'égalité et de représentation et par des propos jugés discourtois à son encontre de la part du secrétaire général du ministère, M. Boudou Sylla. Pour lui, le respect mutuel reste le socle indispensable à toute collaboration fructueuse.

Dr Ibrahima Mansaré, secrétaire général du SNEFAG, a dit n'avoir reçu aucune invitation. Il a plaidé pour l'intégration de son organisation au sein des instances de l'Intersyndicale et a offert ses bons offices pour rapprocher les positions, tant au niveau de l'intersyndicale qu'au sein de la FSPE, afin de sortir d'une crise qui dégrade l'image du syndicalisme enseignant en Guinée, apprend-on du site Mosaïqueguinee.

Mamadou Oury

Tribune

Adhésion à la monnaie ECO

Ce qu'en pense Dr. Boubacar Diallo, économiste

Dans une tribune publiée dans la presse, Dr. Boubacar Diallo, économiste de son état, explique pourquoi la Guinée a intérêt, pour l'instant, à ne pas adhérer à la monnaie ECO. Il fait une analyse économique fondée sur une approche bénéfice-coût.



« L'adhésion à une union monétaire constitue l'une des décisions économiques les plus importantes qu'un État puisse prendre. Elle ne doit pas être guidée par des considérations politiques ou symboliques, mais par une analyse rigoureuse des bénéfices, des coûts et du coût d'opportunité. En économie, une réforme est justifiée lorsque les bénéfices attendus dépassent les coûts. Dans le cas de la Guinée, les conditions économiques actuelles suggèrent que les coûts d'une adhésion immédiate à la monnaie unique ECO seraient probablement supérieurs aux bénéfices.

La première question à se poser est simple : que gagne réellement la Guinée en abandonnant sa monnaie nationale et sa politique monétaire indépendante ? Les avantages théoriques d'une union monétaire sont bien connus. Une monnaie commune réduit les coûts de transaction, élimine le risque de change entre les pays membres, facilite les échanges commerciaux, améliore la transparence des prix et favorise l'intégration financière. Ces bénéfices peuvent être considérables lorsque les pays commercent intensément entre eux et connaissent des cycles économiques similaires.

Cependant, ces conditions ne sont aujourd'hui que partiellement réunies en Afrique de l'Ouest. Les

économies de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) restent très hétérogènes. Elles diffèrent par leur structure productive, leurs spécialisations, leurs politiques budgétaires, leurs niveaux d'inflation et leurs sources de croissance. Dès lors, la question n'est pas de savoir si l'ECO constitue une bonne idée en général, mais si cette union monétaire est optimale pour la Guinée aujourd'hui.

Or, la réponse économique apparaît plutôt négative. La Guinée traverse actuellement une phase exceptionnelle de son histoire économique. Grâce à ses immenses ressources naturelles, notamment la bauxite, l'or et surtout le fer à travers le projet Simandou, le pays bénéficie d'une dynamique de croissance rarement observée dans la région. Les prévisions des institutions internationales montrent que la Guinée devrait continuer à enregistrer une croissance parmi les plus élevées d'Afrique de l'Ouest au cours des prochaines années, principalement grâce à l'essor du secteur minier, aux investissements directs étrangers (IDE) et au développement des infrastructures.

Cette croissance est très différente de celle de nombreux autres pays de la CEDEAO. Alors que certains

dépendent davantage du pétrole, de l'agriculture, du coton, du cacao ou des services, la Guinée est fortement exposée aux marchés mondiaux des minerais. Les variations des prix de la bauxite, du minerai de fer ou de l'aluminium influencent directement son activité économique, ses recettes publiques, ses exportations et ses investissements. Autrement dit, les chocs qui frappent la Guinée ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui touchent ses partenaires régionaux.

C'est précisément cette idée qui constitue le fondement de la théorie des zones monétaires optimales, développée par Robert Mundell (1961), Ronald McKinnon (1963) et Peter Kenen (1969). Selon cette littérature, une monnaie unique fonctionne efficacement lorsque les pays membres connaissent des chocs similaires, disposent d'une forte mobilité des travailleurs et des capitaux, commercent intensément entre eux et possèdent des mécanismes de solidarité budgétaire permettant d'absorber les chocs asymétriques.

La Guinée ne satisfait aujourd'hui qu'imparfaitement ces critères.

L'un des principaux coûts d'une adhésion à l'ECO serait la perte de la souveraineté monétaire. En rejoignant une union monétaire, la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) renoncerait à plusieurs instruments essentiels : la fixation indépendante des taux d'intérêt, la gestion autonome du taux de change, les interventions sur le marché des changes, ainsi que l'utilisation de nombreux instruments macroprudentiels destinés à préserver la stabilité financière. Cette perte représente un véritable coût d'opportunité.

En économie, le coût d'opportunité correspond à ce à quoi l'on renonce lorsqu'une décision est prise. Dans le cas présent, la Guinée renon-

cerait à un instrument particulièrement précieux qui est la possibilité d'adapter sa politique monétaire à ses propres besoins économiques. Cette flexibilité pourrait pourtant devenir déterminante dans les prochaines années.

Les investissements massifs liés au projet Simandou entraîneront probablement une forte augmentation des exportations, des recettes fiscales, des entrées de capitaux et des réserves de change. Une telle situation peut également créer des déséquilibres macroéconomiques : pressions inflationnistes, appréciation excessive du taux de change réel, perte de compétitivité des secteurs non miniers ou encore maladie hollandaise.

Une banque centrale indépendante dispose justement des outils nécessaires pour limiter ces risques.

Elle peut ajuster progressivement ses taux directeurs, intervenir sur le marché des changes, renforcer les exigences prudentielles imposées aux banques, accumuler des réserves internationales durant les périodes favorables et soutenir la stabilité financière lorsque les conditions extérieures se détériorent.

À l'inverse, une politique monétaire unique est nécessairement conçue pour répondre à la situation moyenne de l'ensemble de la zone monétaire. Elle ne peut pas être parfaitement adaptée aux besoins spécifiques d'un seul pays.

Cette question devient encore plus importante lorsque l'on observe la structure des investissements directs étrangers en Guinée.

Contrairement à plusieurs économies voisines, les IDE sont essentiellement concentrés dans les grands projets miniers et les infrastructures associées. Ces investissements représentent plusieurs milliards de dollars et sont directement liés aux cycles internationaux des matières premières.

Les exportations constituent également un argument important.

Les principaux produits exportés par la Guinée sont essentiellement vendus sur les marchés internationaux notamment en Asie et souvent libellés en dollars américains. Les gains liés à la disparition des coûts de change au sein de la région seraient relativement modestes comparativement aux bénéfices associés à une politique monétaire indépendante.

L'autonomie monétaire peut également devenir un levier majeur de développement. Les importantes recettes attendues du secteur minier offrent à la Guinée une opportunité historique de transformer durablement son économie grâce aux infrastructures, à l'éducation, à la santé, à la recherche, à l'innovation et à la transformation locale des ressources naturelles.

Les travaux de Dani Rodrik (2007), d'Aghion et al. (2009), de van der Ploeg (2011) et de Collier et Goderis (2012) montrent qu'une politique macroéconomique flexible, une bonne gestion des ressources naturelles et des institutions solides favorisent une croissance durable. Cela ne signifie pas que la Guinée doive s'opposer définitivement à l'ECO. Une adhésion future pourrait devenir pertinente lorsque le commerce régional sera plus important, que les économies convergeront davantage et que les critères d'une véritable zone monétaire optimale seront réunis.

À ce stade de son développement, la priorité de la Guinée demeure de tirer pleinement parti de ses ressources naturelles, de préserver sa capacité à amortir les chocs extérieurs et de conduire une politique monétaire adaptée à ses besoins. Dans cette perspective, la conservation de la souveraineté monétaire apparaît moins comme un choix politique que comme un instrument économique au service du développement. », a écrit Dr. Boubacar Diallo, économiste.

Une synthèse de Kaba Kankoula

Féguifoot

Le secrétaire général donne des précisions sur l'élection du prochain Comité exécutif

Le dimanche 02 août 2026, le secrétaire général de la Fédération guinéenne de football (Féguifoot), Ibrahima Barry "Blasco" a expliqué à la RTG2 la manière dont le prochain Comité exécutif de l'instance dirigeante du football guinéen sera élu.



Pour rappel, conformément aux statuts de la FGF, lorsque plus de 50 % des postes du Comité exécutif deviennent vacants, le secrétaire général est tenu de convoquer, dans les meilleurs délais statutaires, une Assemblée

générale extraordinaire. Le secrétaire général de la Fédération guinéenne de football (FGF), Ibrahima Barry "Blasco" explique que plusieurs délais réglementaires doivent être respectés, notamment ceux liés à l'ouverture des candidatures pour le scrutin de liste.

« Les statuts prévoient un scrutin de liste pour l'élection du Comité exécutif. Dès l'ouverture des candidatures, il faut laisser suffisamment de temps aux candidats pour constituer leurs listes, mener les concertations nécessaires et déposer un dossier complet comprenant toutes les pièces exigées par le Code électoral et les statuts.

Les dossiers sont ensuite transmis à la Commission électorale, organe de gouvernance chargé de l'ensemble du processus électoral au sein de notre association. Celle-ci procède à leur examen et mène l'enquête d'habilitation afin de vérifier que chaque candidat remplit les conditions prévues par les statuts et le Code électoral », a-t-il confié à la RTG2.

Après cette étape, la Commission électorale publie la liste des candidatures retenues. Un délai est ensuite accordé aux candidats qui souhaiteraient contester cette décision afin de saisir la Commission électorale de recours. Celle-ci dispose également

d'un délai pour examiner les recours et rendre ses décisions. « Voilà l'ensemble des délais que nous allons essayer de rapprocher, voire de raccourcir, afin d'aller le plus rapidement possible vers les élections et permettre à la fédération de se doter d'un Comité exécutif capable de jouer pleinement son rôle d'organe d'orientation stratégique », a expliqué le secrétaire général de la Féguifoot, Ibrahima Barry "Blasco", tout en invitant l'ensemble des acteurs du football à faire preuve de retenue, de responsabilité et de maturité.

« Ne sacrifions pas l'unité de toute la nation sur l'autel des intérêts personnels...Ce que nous avons en commun, c'est ce pays. Et s'il existe une chose sur laquelle tous les Guinéens se retrouvent, c'est bien le football. C'est une passion partagée qui transcende les différences...Rien ne sert de déchirer un tissu que l'on n'a pas encore

réussi à rapiécer. Les personnes de bonne volonté, qui constituent des autorités morales dans le monde du sport, feront tout pour remobiliser la famille du football et éviter à notre pays le chaos que certains pourraient souhaiter », a-t-il indiqué.

L'article 29 des statuts de la Fédération guinéenne de football précise que les élections du Comité exécutif se déroulent au scrutin de liste et à bulletin secret. L'alinéa 2 dispose que chaque liste doit comprendre au moins trois femmes.

L'alinéa 3 précise que chaque liste doit mentionner les noms du président et des vice-présidents. Conformément à l'alinéa 4, les élections doivent être organisées selon les dispositions du Code électoral de la FGF. L'alinéa 5 stipule que la liste ayant obtenu le plus grand nombre de voix est élue.

Mamadou Oury

Bloc libéral

Le parti dénonce l'arrestation de trois de ses responsables à Ouendé Kènèma

C'est dans un communiqué transmis que le Bloc Libéral annonce l'arrestation, le mardi 4 août 2026, de trois de ses responsables de la commune rurale de Ouendé Kènèma. Ces derniers auraient ensuite été présentés au parquet puis écroués à la prison civile de Guéckédou.



« Le Bloc Libéral (BL) informe l'opinion publique nationale et internationale de l'arrestation et du placement sous mandat de dépôt de trois de ses responsables, militants et élus de la commune rurale de Ouendé Kènèma, préfecture de Guéckédou, à savoir :

1.Monsieur Faya Alexis KAMANO, militant du Bloc Libéral et l'un des vingt-trois (23) candidats de la liste du Bloc Libéral au scrutin du 31 mai 2026 ;

2.Monsieur Mohamed FADIGA, Secrétaire général du Bloc Libéral à Ouendé Kènèma ;

3.Monsieur Sékouba KONATÉ, conseiller communal en exercice à Ouendé Kènèma. Les trois intéressés ont été présentés, le mardi 4 août 2026, devant le parquet compétent, puis placés sous mandat de dépôt et écroués à la Maison d'arrêt de Guéckédou.

1.Rappel des faits

Cette affaire intervient dans un contexte qui suscite de sérieuses interrogations. En effet, le 18 juillet

2026, aux environs de 15 h 20, Monsieur Faya Alexis KAMANO avait déjà reçu une convocation de la gendarmerie de Ouendé Kènèma, émise par le chef de poste adjoint. S'étant volontairement présenté à la gendarmerie, il aurait été immédiatement interpellé et placé en cellule sans avoir, selon ses déclarations, été préalablement informé d'une plainte ou des faits précis qui lui étaient reprochés. Toujours selon son témoignage, il lui aurait été indiqué qu'aucune plainte n'avait alors été déposée contre lui et que son interpellation faisait suite à des instructions attribuées au Secrétaire général de la commune de Ouendé Kènèma. À la suite de démarches entreprises par ses proches et de l'intervention de Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de première instance de Guéckédou, Monsieur Faya Alexis KAMANO avait finalement été remis en liberté aux environs de 19 heures le même jour.

2.Les événements des 31 juillet et 1er août 2026

Le vendredi 31 juillet 2026, aux

environs de 22 heures, Monsieur Faya Alexis KAMANO affirme avoir quitté son domicile pour acheter du pain à la demande de son épouse enceinte.

Sur son trajet, Mme la Maire, l'ayant aperçu à proximité de sa maison l'aurait immédiatement soupçonné d'être à l'origine d'un jeu dans les environs. Une femme âgée présente sur les lieux aurait toutefois indiqué ne pas pouvoir attribuer les faits à Monsieur KAMANO, affirmant avoir vu plusieurs autres personnes emprunter auparavant le même passage.

Le lendemain matin, Monsieur KAMANO aurait été invité au domicile de Mme la Maire, en présence de plusieurs personnes et de sages de la localité. Il y aurait réitéré ses explications et demandé que le témoin précité soit entendu. Cette demande aurait, selon lui, été rejetée.

À notre connaissance, le feu en question n'aurait causé aucun dégât matériel. Il nous a également été rapporté qu'aucune photographie ou vidéo établissant l'existence d'un incendie ayant endommagé la résidence n'aurait été présentée à ce stade.

Quelques minutes après cette rencontre, Monsieur Faya Alexis KAMANO a été conduit à la gendarmerie de Ouendé Kènèma, puis transféré à Guéckédou, où il est détenu depuis le 1er août 2026.

Monsieur Mamadi FADIGA, Secrétaire général du Bloc Libéral, et Monsieur Sékouba KONATÉ, conseiller communal, ont par la suite été mis en cause comme présumés complices.

Présentés ensemble devant le

parquet le 4 août 2026, les trois hommes ont été placés sous mandat de dépôt et conduits à la Maison d'arrêt de Guéckédou.

3.Le Bloc Libéral demande une justice impartiale et respectueuse des droits de la défense.

Le Bloc Libéral respecte les institutions judiciaires de la République et rappelle qu'il appartient exclusivement à la justice d'établir les faits, les responsabilités éventuelles et, le cas échéant, les infractions pouvant en découler. Cependant, le Parti exprime sa vive préoccupation face aux circonstances ayant entouré les interpellations successives de ses responsables et élus à Ouendé Kènèma.

Le Bloc Libéral s'interroge notamment sur les conditions de la première interpellation de Monsieur Faya Alexis KAMANO le 18 juillet 2026, sur la nature précise des éléments matériels ayant justifié les nouvelles poursuites, ainsi que sur les raisons pour lesquelles certains témoignages susceptibles de contribuer à la manifestation de la vérité n'auraient pas été recueillis.

Nous rappelons un principe fondamental : toute personne poursuivie est présumée innocente tant que sa culpabilité n'a pas été légalement établie.

4.Constitution de Maître Michel SONOMOU

Afin d'assurer pleinement la défense des droits et intérêts des trois personnes détenues, le Bloc Libéral informe l'opinion publique qu'il a décidé de constituer Maître Michel SONOMOU, Avocat, pour assurer leur défense et le suivi de l'ensemble de la procédure judiciaire.

Maître Michel SONOMOU aura notamment pour mission d'examiner les conditions des interpellations et de la détention, de prendre connaissance du dossier de procédure, de

veiller au respect des droits de la défense et d'engager toutes les voies de droit qu'il estimera appropriées dans l'intérêt de ses clients.

Le Bloc Libéral lui apporte son entière confiance dans l'accomplissement de cette mission.

5.Appel au calme et à la vigilance
Le Bloc Libéral invite ses militants, sympathisants, élus et l'ensemble de la population de Ouendé Kènèma et de Guéckédou à rester calmes, responsables et respectueux des institutions de la République.

Le Parti demande parallèlement aux autorités judiciaires compétentes que cette affaire soit traitée dans la plus grande transparence, dans le strict respect de la loi, des droits de la défense, du contradictoire et de la présomption d'innocence.

Nous demandons que tous les témoins utiles soient entendus, que tous les éléments matériels soient versés au dossier et que les circonstances exactes des faits soient établies sans pression, sans considération politique et sans traitement discriminatoire.

Le Bloc Libéral suivra avec la plus grande attention l'évolution de cette procédure. Il réaffirme sa détermination à défendre, par les voies exclusivement légales et républicaines, les droits de ses militants, de ses responsables et de ses élus partout où ceux-ci seraient menacés ou injustement mis en cause.

Le Bloc Libéral demeure attaché à une justice indépendante, impartiale et équitable, seule capable de garantir la paix sociale, la confiance des citoyens dans les institutions et l'État de droit. », lit-on dans le communiqué du Bloc libéral en date du 5 août 2026.

Kèfina Diakité

Congé annuel du président

L'armée réaffirme sa loyauté à Mamadi Doumbouya

Le Président de la République, Mamadi Doumbouya, a quitté Conakry lundi 3 août 2026 pour un séjour privé de quelques jours en Grèce avec sa famille. Le même jour, l'État-major général des Armées, par la voix de son chef, le Général Ibrahima Sory Bangoura, a publié un communiqué réaffirmant la fidélité des Forces de défense et de sécurité au Chef de l'État et leur engagement à garantir la stabilité du pays durant son absence.

Le Président de la République, Chef de l'État et Commandant en chef des Forces armées, Mamadi Doumbouya, a quitté Conakry lundi à destination de la République hellénique (Grèce), où il doit passer quelques jours de congé avec sa famille.

Avant son départ, le Chef de l'État a été salué à l'aéroport international Ahmed Sékou Touré par plusieurs hauts responsables civils et militaires, notamment le Premier ministre Amadou Oury Bah, le ministre secrétaire général de la Présidence, le Général Amara Camara, le ministre directeur de cabinet de la Présidence, Djiba Diakité, ainsi que des représentants des institutions républicaines et du corps diplomatique.

Ce déplacement est présenté par la Présidence comme un congé annuel. Les autorités soulignent qu'il s'agit d'une première communication officielle annonçant le dé-

part en congé d'un Président de la République, une démarche présentée comme un exercice de transparence vis-à-vis des citoyens.

L'armée rassure sur la continuité de l'État.

Quelques heures après le départ du Chef de l'État, l'État-major général des Armées est sorti de son silence. Dans un communiqué lu par son chef, le Général Ibrahima Sory Bangoura, les Forces de défense et de sécurité ont tenu à rassurer la population quant à la stabilité du pays.

L'armée a réaffirmé sa « fidélité constante » et sa « loyauté indéfectible » envers le Président de la République, les institutions de la République et le peuple de Guinée. Elle assure également poursuivre son engagement en faveur de la mise en place des institutions prévues par la Constitution et de la poursuite des actions de refondation de l'État.

Mise en garde contre les fauteurs de troubles.

Dans le même communiqué, le Général Ibrahima Sory Bangoura indique que les Forces de défense et de sécurité resteront mobilisées pour préserver la stabilité intérieure et l'intégrité du territoire national.

L'État-major prévient que l'armée « usera de tous les moyens indispensables à l'accomplissement de sa mission régalienne » afin de faire face à toute menace susceptible de compromettre l'ordre public.

Les Forces de défense et de sécurité invitent les populations à ne pas céder à la désinformation et à poursuivre leurs activités dans le calme, tout en souhaitant un agréable congé au Président Mamadi Doumbouya et à sa famille.

Samuel Demba. D

Burkina Faso

Accusé d'avoir mis en place une «milice numérique» contre la presse, le gouvernement répond à RSF



Au Burkina Faso, le ministre de la Communication répond à Reporters sans frontières. Ce lundi 3 août, à l'occasion d'une cérémonie de montée des couleurs, Pingwendé Gilbert Ouédraogo a rendu hommage à un groupe chargé d'agir sur les réseaux sociaux pour le compte du gouvernement : le BIR-C, pour « Bataillon d'intervention rapide - communication ».

Dans son enquête, RSF décrit le fonctionnement du BIR-C au Burkina Faso comme celui d'une véritable « milice numérique » qui cible les journalistes, détaillant les campagnes de désinformation menées en ligne par ces soutiens du gouvernement. Mais ces critiques ont été balayées

par le ministre de la Communication, Pingwendé Gilbert Ouédraogo, lundi 3 août. « L'engagement durable des BIR-C fait trembler les impérialistes. Nous sommes fiers du travail qu'ils font. [...] Je voudrais dire au BIR C : «Restez imperturbables, le gouvernement vous salue» », a-t-il déclaré en encourageant ses actions.

Dans son discours, le ministre a appelé toute la population à participer à la défense en ligne du gouvernement.

Une réaction qui inquiète Yao Noël, président de l'Union des journalistes de la presse libre africaine. « Ce n'est pas nouveau. Tout pays peut organiser sa propagande, mais il faut préserver la liberté et la sécurité des journalistes. Ils ne sont pas les ennemis des pouvoirs publics et ne sont pas des terroristes », a déclaré ce dernier. Depuis l'arrivée au pouvoir d'Ibrahim Traoré en 2022, le **Burkina Faso** a perdu 70 places au classement mondial de la liberté de la presse de Reporters sans frontières.

RFI

Dr René Tato Loua, DG Agence nationale de la Météorologie

« La tendance globale confirme que nous traversons une année à pluviométrie déficitaire... »

Dans un entretien accordé à *Africaguinee.com*, le directeur général de l'Agence nationale de la météorologie, Dr René Tato Loua, explique les causes, et les conséquences de la baisse de la pluviométrie. Il évoque notamment l'influence du phénomène El Niño et met en garde contre ses conséquences sur l'agriculture, l'énergie et la santé.



À la question de savoir s'il partage le constat de plusieurs observateurs, selon lequel la pluviométrie est particulièrement faible cette année, Dr René Tato LOUA a répondu : « Oui, pour le moment, nous partageons ce constat. Comparativement aux années précédentes, nous observons un déficit pluviométrique par rapport aux prévisions, mais aussi par rapport aux cumuls enregistrés à la même période de certaines années antérieures. Prenons l'exemple des mois de mai et de juin, puisque les premières pluies

de la saison 2026 ont commencé au mois de mai. Pour le mois de mai, la normale pluviométrique est de 112,5 millimètres. Toute valeur inférieure à ce seuil traduit un déficit. Or, en mai 2026, la station de Conakry n'a enregistré que 26,3 millimètres de pluie. Si l'on compare cette valeur avec celle de l'année précédente, où 183,2 millimètres avaient été enregistrés au cours du même mois, l'écart est particulièrement important.

Le même constat s'observe en juin.

En juin 2026, la station de Conakry a enregistré un cumul de 393,3 millimètres, contre 453,7 millimètres à la même période en 2025. Cela démontre qu'en 2026, la pluviométrie pour le mois de juin est déficitaire par rapport à 2025, mais aussi par rapport à 2023. Ce sont des exemples pour illustrer la baisse globale de la pluviométrie que nous constatons actuellement. Bien qu'il reste des mois à venir, c'est le constat présent. Et cela s'explique par d'autres phénomènes. »

Parlant des principales causes de cette situation, il dira ceci : « Pour le moment, nous pouvons attribuer cela en grande partie à un événement planétaire : le phénomène El Niño. C'est le principal facteur qui perturbe le climat à l'échelle mondiale, bien que ses conséquences varient d'un milieu à un autre de la planète. Toutes les régions du globe ne ressentent pas les effets de ce phénomène de la même manière. El Niño se caractérise par une augmentation de la température de

surface de la mer dans le bassin du Pacifique équatorial. Lorsque cette température augmente au-delà d'un certain seuil et pendant une période définie, on parle d'El Niño.

Ce réchauffement impacte le climat mondial : certains pays subissent des sécheresses ou des vagues de chaleur, d'autres font face à des pluies diluviennes. Par ailleurs, les activités cycloniques sont en baisse dans notre zone (l'Atlantique), tandis qu'ailleurs se produisent des inondations. Ces perturbations impactent directement les secteurs climato-sensibles tels que les ressources en eau, l'énergie et l'agriculture. »

À propos des chiffres et des prévisions pour la suite de la saison, il a indiqué : « Nous sommes au mois d'août et la tendance globale confirme que nous traversons une année à pluviométrie déficitaire. À l'échelle de notre pays, cette situation sera plus ou moins accentuée selon les régions. Sur la côte, les précipitations diminuent et les températures ne baisseront pas énormément ; la chaleur sera un peu plus intense que l'année passée, notamment dans la moitié nord du pays. En matière de prévision pluviométrique, on ne peut pas prédire

avec exactitude la quantité exacte d'eau qui tombera, mais nous dégageons des tendances à partir de nos observations. Au regard de nos constatations, nous sommes face à une tendance à la baisse de la pluviométrie. Il convient donc de tirer des leçons et de se préparer aux conséquences d'un tel déficit. »

Il s'est également prononcé sur les conséquences de cette situation. « La baisse des pluies a des répercussions directes sur les secteurs climato sensibles comme l'agriculture, les ressources énergétiques, la santé etc. », a-t-il déclaré. Et de faire cas des mesures à prendre dès maintenant pour prévenir ces impacts : « Cela dépend des secteurs. Notre rôle est d'informer et de prévoir. Dans le secteur agricole par exemple, des stratégies spécifiques doivent être adoptées face à cette situation. À l'échelle globale, les gouvernements prennent des dispositions pour se préparer aux risques liés à cette variabilité climatique. El Niño étant un phénomène mondial, chaque pays doit définir sa propre politique de résilience et d'adaptation urgemment »

Mamadou Oury

Gouvernement

Mme Camara Djenabou Touré prend les commandes du MATD

Le vendredi 31 juillet 2026, Mme Camara Djenabou Touré (précédemment Directrice générale des élections) a officiellement pris fonction comme ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD). Elle succède à Ibrahima Kalil Condé et devient la première femme à prendre les rênes de ce département transversal.



de mon attachement à vos idéaux et de ma détermination à mettre toute mon énergie, toute mon expérience et toutes mes compétences au service de la République. (...). Je m'engage à préserver les acquis, à renforcer les réformes engagées et à inscrire mon action dans une dynamique d'amélioration continue », a indiqué la nouvelle MATD.

Elle a déclaré que sa porte restera ouverte à tous les acteurs institutionnels, aux collectivités territoriales, aux partenaires sociaux, aux organisations de la société civile ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers, dans le seul intérêt supérieur de la nation.

« Ensemble, dans un esprit de responsabilité, d'intégrité et de solidarité, nous relèverons les défis qui nous attendent. C'est pourquoi je lance aujourd'hui un appel fraternel à l'ensemble des cadres et agents du ministère : je suis convaincue qu'aucune réforme ne peut réussir sans des femmes et des hommes engagés. Je viens parmi vous, non pas pour commander, mais pour servir. Je viens pour écouter. Je viens pour travailler », a-t-elle ajouté.

Kaba Kankoula

Le ministre sortant a reconnu que la ministre entrante a joué un rôle déterminant dans le processus électoral ayant conduit au retour à l'ordre constitutionnel en Guinée.

« Elle a été le pivot technique sur lequel s'est appuyée notre réussite collective dans la conduite du processus politique. Sa maîtrise technique de l'état civil, sa rigueur dans la constitution du fichier électoral biométrique et sa dévotion aux services publics ont permis de transformer des réformes complexes en succès concret et incontestable », dira-t-il.

Dans son discours de circonstance, Mme Djenabou Touré a remercié le Président de la République pour la confiance placée en elle. « Soyez assuré de ma fidélité à votre vision,

Ebola en RDC

La propagation du virus aurait débuté dès le mois de janvier, selon une étude



En République démocratique du Congo, l'épidémie d'Ebola sévit toujours dans l'Est du pays. L'épicentre reste la province de l'Ituri, même si 4 autres provinces ont aussi été touchées par la maladie. Dès la déclaration de l'épidémie le 15 mai 2026, les autorités avaient évoqué un retard sur la détection de la maladie. Et un rapport d'une mission d'enquête scientifique révélé par la revue Science évoque l'hypothèse de premiers cas dès le mois de janvier.

Les trois chercheurs ont passé près d'un mois à Mongwalu. C'est dans cette cité minière à environ 80 kilomètres de Bunia que l'épidémie est apparue. Les scientifiques ont mené un travail d'enquête et ce qu'il ressort de leurs conclusions préliminaires, ce sont des cas probables dès le mois de janvier.

Leur hypothèse est celle d'un habitant d'une zone rurale venu se faire soigner à Mongwalu et qui aurait donc apporté avec lui le virus qui a touché dans un premier temps la périphérie de la localité. Conséquence : au mois de mai, quand les autorités ont officiellement identifié la maladie Ebola, selon le rapport, une « épidémie généralisée et

tentaculaire » était déjà en cours. La localité de Mongwalu est située dans la province de l'Ituri. © RFI Leur enquête les a conduit à la découverte de ce cas : une femme de 50 ans décédée le 25 janvier après avoir vomie du sang. Et par la suite, plusieurs personnes de sa famille et de son entourage sont tombées malades. Pour les auteurs du rapport se posent une question primordiale : comment la maladie a-t-elle pu passer sous les radars aussi longtemps ? Plusieurs causes sont évoquées : la culture du secret, des croyances mystiques, d'autres maladies envisagées ou encore des symptômes différents qui n'ont pas déclenché de signaux d'alarme auprès des personnels de santé. Le dernier bilan des autorités fait état de 3 748 cas confirmés et 1 657 décès. Le patron d'Africa CDC, le centre africain de prévention et de contrôles des maladies, Jean Kaseya est attendu ce mardi à Bunia pour rencontrer les équipes de la riposte. **Ebola augmente le taux de mortalité en couche selon les organisations humanitaires**

En Ituri, épicentre de l'épidémie, de plus en plus de femmes enceintes évitent les structures de santé par

peur d'être contaminées. C'est un constat des organisations humanitaires. Résultat : le nombre de décès liés à la grossesse et à l'accouchement a fortement augmenté, selon le Fonds des Nations unies pour la population. Les équipes médicales constatent que de nombreuses femmes enceintes renoncent aux consultations prénatales, évitent les maternités ou choisissent d'accoucher à domicile, même en cas de complications, rapporte notre correspondant à Kinshasa, **Richard Onanena**.

Cette méfiance a des conséquences directes sur leur survie. Selon le Fonds des Nations unies pour la population, le taux de mortalité maternelle a doublé dans la province depuis le 25 mai. Avant l'épidémie, la région enregistrait en moyenne 3 décès maternels par semaine. Entre le 25 mai et le 19 juillet, cette moyenne est passée à 6 décès. La proportion de femmes décédées en dehors des structures de santé est également passée de 9 à 17 %. Depuis le début de l'épidémie, 109 décès maternels évitables ont été recensés en Ituri. L'UNFPA met en garde contre une crise silencieuse.

Lors des précédentes flambées d'Ebola, la mortalité chez les femmes enceintes infectées avait atteint jusqu'à 90 %, tandis que la mortalité périnatale approchait parfois 100 %.

À Bunia, les accouchements assistés en milieu médical sont tombés de 130 à seulement 30 par mois, illustrant l'effondrement progressif des services de maternité. Les chiffres sont aussi alarmants pour les enfants infectés d'Ebola. Les dernières données officielles font état de 200 décès pour 322 enfants de 0 à 4 ans.

RFI

États-Unis

Le progressiste Abdul El-Sayed remporte la primaire démocrate dans le Michigan



Aux États-Unis, les électeurs étaient appelés à voter lors de primaires pour le Sénat et la Chambre des représentants dans cinq états : Virginie, Kansas, Washington, Missouri ainsi qu'au Michigan, dont le résultat était suivi de très près. Au terme d'une campagne très disputée, Abdul El-Sayed, tenant d'une ligne plutôt à gauche, a remporté mardi 4 août la primaire démocrate pour le Sénat, selon les projections de NBC et CNN.

Lors de ce scrutin, devenu la réflexion des batailles idéologiques du parti, la question de l'aide à Israël était devenue centrale. Pour les démocrates, la route pour reprendre le contrôle du Congrès passe par le Michigan. Ce « Swing State » a voté pour Donald Trump en 2016, Joe Biden en 2020 et Donald Trump à nouveau en 2024, reflétant le résultat national. Alors forcément, le résultat de la primaire de cette nuit résonne.

Les électeurs de cet État industriel ont choisi Abdul El-Sayed, un

médecin de formation issu de l'aile gauche du parti, plutôt que Haley Stevens, une centriste qui siège déjà à la Chambre des représentants, rapporte notre correspondante à New York, Loubna Anaki. Ce candidat dénonce la mainmise des plus riches sur la vie politique, veut une assurance santé universelle et surtout, est opposé à l'aide militaire et financière apportée à Israël. Une question devenue centrale dans ce scrutin. Le lobby pro-israélien a d'ailleurs dépensé plus de 30 millions de dollars pour soutenir son adversaire, un record. Celle-ci était également soutenue par l'establishment démocrate.

À l'annonce des résultats, le président américain a ironisé sur la victoire de celui qu'il qualifie de « com muniste », estimant que c'était « une super nouvelle pour les républicains ». Abdul El-Sayed a de son côté lancé sans attendre dès mardi soir un appel à « recoller les morceaux » du camp démocrate, « quelle que soit l'ampleur de nos désaccords ».

La victoire d'Abdul El-Sayed confirme un peu plus une tendance observée lors d'autres primaires démocrates ces derniers mois. À New York, les candidats de l'aile gauche, tous ouvertement pro-palestiniens, ont remporté une grande victoire en juin dernier. Des résultats qui bousculent un peu plus l'establishment démocrate à trois mois des élections de mi-mandat.

RFI

Secrétariat général de l'ONU

Macky Sall est «celui qui est en plus grande difficulté», selon Carlos Lopez



À l'ONU, la course est encore longue, mais les choses se précisent. Le successeur d'António Guterres pour le poste de secrétaire général sera connu en octobre.

D'ici là, des votes indicatifs vont s'enchaîner, ils permettent d'affiner les pronostics. Et pour le moment, les deux candidats du continent africain (le Sénégalais Macky Sall et l'Ougandais Olara Otunnu) n'ont pas convaincu. Professeur de droit en Afrique du Sud, Carlos Lopes a été secrétaire exécutif de la Commission économique de l'ONU pour l'Afrique. Il analyse les chances du continent pour obtenir ce poste prestigieux. Il répond aux questions de Guillaume Thibault.

RFI : Le premier vote indicatif du Conseil de sécurité a vu la candidate du Costa Rica,

Rebeca Grynspan, plébiscitée. Un vote décevant pour les deux candidats de l'Afrique, le Sénégalais Macky Sall et l'Ougandais Olara Otunnu ?

Carlos Lopes : Le premier vote indicatif, à mon avis, ne bouleverse pas l'analyse politique des candidatures africaines qui étaient déjà un peu présentes. Il la confirme plutôt. Dans le cas de Macky Sall, le soutien officiel finalement apporté par le président Bassirou Diomaye Faye est venu un peu tard et n'a pas pu rétablir une cohérence institutionnelle, si je peux dire comme ça, parce que le Sénégal reste profondément divisé sur son héritage, sur sa candidature.

Le Sénégal a également profondément divisé la sous-région et je pense que la candidature est mal

Israël

Benyamin Netanyahu refuse le plan pour Gaza soutenu par Washington malgré des assurances sur le désarmement du Hamas



Israël avait déjà clairement rejeté le projet, mais son Premier ministre était resté silencieux jusqu'à une vidéo diffusée dans la nuit : Benyamin Netanyahu a affirmé mercredi 5 août qu'Israël n'avait pas accepté un plan pour Gaza soutenu par les États-Unis. Un refus qu'intervient même après avoir fait plier Washington et le Hamas en obtenant l'assurance qu'un retrait israélien du territoire palestinien n'interviendrait qu'après le désarmement complet du Hamas.

Dans une vidéo publiée dans la nuit de mardi au mercredi 5 août sur ses réseaux sociaux, le Premier ministre israélien **Benyamin Netanyahu** a déclaré que l'équipe du président américain **Donald Trump** « estimait qu'elle pouvait obtenir le désarmement du Hamas et la démilitarisation de Gaza.

Nous examinons cette possibilité. Ils nous ont envoyé un projet, que

nous n'avons pas accepté : ce n'est pas notre projet. Nous leur avons transmis nos commentaires ».

Il martèle les conditions : l'armée israélienne ne se retirera pas de ses positions actuelles dans la bande de Gaza tant que le Hamas ne sera pas totalement désarmé.

Le plan défendu par la Maison Blanche, accepté par le Hamas et rejeté donc par Benyamin Netanyahu, prévoyait notamment qu'Israël retire ses forces d'une portion de la bande de Gaza : alors qu'elles occupent actuellement 60 % du territoire, leur présence chuterait seulement à 50 %.

Le Premier ministre israélien s'oppose donc à son meilleur allié Donald Trump et ce malgré les échanges qui ont eu lieu en début de semaine entre le gouvernement israélien et le Conseil de la Paix.

tion. Affaiblir aujourd'hui ce principe pourrait créer un précédent dont l'Afrique elle-même pourrait pâtir. Et je pense que c'est ça qui affaiblit au départ déjà ces deux candidatures.

Est-ce que Macky Sall doit aller chercher le soutien officiel de l'Union africaine pour peut-être justement changer la donne ?

D'abord, il n'y a pas vraiment de possibilité de le faire. Du point de vue des procédures, ce serait extrêmement compliqué. Cela exigerait presque une réunion exceptionnelle du Conseil exécutif de l'Union africaine, qui n'est pas prévue pour le mois prochain jusqu'à la fin de l'élection. Mais du point de vue politique aussi, ce serait très difficile de mobiliser les pays qui ont démontré de la résistance. Il y avait tous les grands pays qui étaient du côté de la Résistance, justement parce qu'ils ont invoqué le principe de la rotation régionale. Je pense donc que c'est vraiment difficile de pouvoir convaincre l'Union africaine après que le pays qui est responsable de la présidence rotative, le Burundi, ait dépassé un peu son rôle et proclamé cette candidature sans passer par les procédures habituelles. Il y a donc beaucoup de malentendus et de difficultés politiques qui ont été créés et qui rendent cet appui de l'Union africaine pratiquement impossible.

Macky Sall, qui a rencontré depuis le mois de mars les quinze membres du Conseil de sécurité, a obtenu six bulletins favorables, sept bulletins défavorables et

La rencontre lundi 3 août entre cet organe créé de toutes pièces par Donald Trump pour bâtir l'après-guerre à Gaza et le chef du gouvernement israélien n'a pas suffi.

Surenchère en pleine campagne électorale

Bien qu'il doive composer avec les exigences de Washington, Benyamin Netanyahu est d'autant plus tenté par la surenchère qu'il est en campagne électorale et sous la pression de ses alliés d'extrême droite, membres de la coalition gouvernementale. Ces derniers ont dénoncé cet accord et réclament un vote au sein du gouvernement pour le rejeter.

Le Hamas avait lui dit vendredi accepter un accord, annoncé par Donald Trump, prévoyant notamment, selon la version alors publiée par le Conseil de la Paix, la fin des opérations militaires des deux parties à Gaza, et le désarmement du mouvement islamiste palestinien de pair avec un retrait progressif d'Israël.

Le Premier ministre israélien est toujours visé par un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale pour des accusations de crimes de guerre et crimes contre l'humanité dans la bande de Gaza.

RFI



deux sans opinion. La candidature de Macky Sall est-elle encore légitime ? Doit-il la retirer ?

Il a fait un communiqué en disant qu'il continue avec sa candidature et je pense que c'est une décision qui est logique pour lui. Les premières consultations servent davantage à mesurer les équilibres qu'à désigner un vainqueur. Mais bien sûr, si on regarde tous les candidats qui se sont présentés à ce premier vote indicatif, il est celui qui est en plus grande difficulté, de loin.

Le turnover au poste de secrétaire général des Nations unies n'est pas obligatoire, mais il est souvent cité. Cette année, c'est au tour de l'Amérique latine. Peut-on espérer voir une femme obtenir pour la première fois le poste de secrétaire général ?

Je pense que les deux mieux placées après ce premier vote sont Rebeca Grynspan et Carolyn Rodriguez-Birkett. Je pense qu'elles ont vraiment fait un parcours remarquable toutes les deux. Je pense donc qu'on a une vraie chance qu'une de ces deux puisse éventuellement obtenir le poste. C'est une dimension qui est devenue politique par ailleurs. Après près de 80 ans d'existence sans aucune femme au poste de secrétaire général, de nombreux États considèrent que le moment est venu de corriger cette anomalie historique.

RFI